



# Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2020

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**



## **1. Introduction**

Le présent rapport trimestriel a été préparé par Bibliothèque et Archives Canada (BAC), tel que l'exige [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#), selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2020-2021 et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen indépendant.

### **1.1 Mandat de Bibliothèque et Archives Canada**

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de BAC consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la collaboration des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de BAC.

Les activités de BAC s'articulent autour de deux priorités stratégiques, à savoir la transformation de ses services et l'optimisation numérique.

Afin de rejoindre un plus grand nombre d'utilisateurs et de leur offrir la meilleure expérience possible, BAC travaille à transformer ses services et l'accès virtuel à la collection. Les usagers s'attendent à trouver rapidement ce qu'ils recherchent et à vivre une expérience en ligne conviviale, dynamique et interactive : c'est exactement ce que BAC vise à leur offrir en tirant le meilleur parti des possibilités du numérique.

À l'heure où BAC s'engage à transformer ses services en vue de mieux diffuser le contenu de sa collection, il doit également agir en amont en optimisant son infrastructure numérique et sa capacité d'acquérir, de gérer et de préserver le contenu numérique sans cesse croissant que lui transfèrent les producteurs de contenu canadiens (institutions gouvernementales fédérales, éditeurs et autres créateurs), ou celui qu'il génère grâce à la numérisation.

## 1.2 Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé par BAC en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par BAC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) pour l'exercice 2020-2021. Le présent rapport a également été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

BAC utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore établis en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

### 2.1 État des autorisations

Tel qu'il est indiqué dans l'état des autorisations ci-dessous, les autorisations totales disponibles au 30 juin 2020 sont de 136,6 millions de dollars, comparativement à 159,3 millions de dollars au 30 juin 2019. Le tableau suivant présente une ventilation détaillée des autorisations par exercice financier, selon le Budget principal des dépenses :

**Bibliothèque et Archives Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020**

<b>Autorisation Crédit/législative</b>	<b>Description</b>	<b>Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020</b>	<b>Pour le trimestre terminé le 30 juin 2019</b>
Crédit 1	Dépenses de fonctionnement	103 886 627	100 671 964
Crédit 1	Recettes à valoir sur le crédit	(550 000)	(550 000)
Crédit 5	Dépenses en capital	21 753 850	47 317 641
Législative	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	-	3 712
Législative	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 521 626	11 893 027
<b>Autorisations totales</b>		<b>136 612 103</b>	<b>159 336 344</b>

Note : En raison de la pandémie de la COVID-19 et des sessions limitées au printemps pour que le Parlement puisse étudier les crédits, le Règlement de la Chambre des communes a été modifié pour prolonger la période d'étude à l'automne. En date du 30 juin 2020, BAC a reçu 105,3 millions de dollars des crédits ci-dessus. BAC anticipe recevoir en décembre 2020 les pleins crédits pour l'exercice 2020-2021.

La diminution nette de 22,7 millions de dollars s'explique principalement de la façon suivante :

- une diminution de 23,4 millions de dollars liée principalement au paiement à l'achèvement substantiel pour le projet de construction d'un nouvel édifice pour la préservation des archives analogiques à Gatineau; toutefois, ce paiement étant maintenant prévu pour 2022-2023, un réalignement du financement aura lieu afin d'arrimer les autorisations au nouveau plan de dépenses;
- une diminution de 2,3 millions de dollars du financement lié à l'initiative de revitalisation des langues et cultures autochtones;
- une diminution de 0,4 million de dollars liée aux archives privées du très honorable Stephen Harper;
- une diminution de 0,3 million de dollars liée au dividende budgétaire du budget fédéral de 2018;
- une augmentation de 1,9 million de dollars liée au partenariat entre Bibliothèque et Archives Canada, la Bibliothèque publique d'Ottawa et la ville d'Ottawa pour le projet d'une installation conjointe;
- une augmentation de 1,8 million de dollars liée aux rajustements salariaux négociés.

## **2.2 État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant**

Tel qu'il est présenté dans l'état des dépenses ministérielles budgétaires par article courant, les cumuls des crédits utilisés représentent 28,3 millions de dollars au 30 juin 2020, comparativement à 29,8 millions de dollars au 30 juin 2019. La diminution nette de 1,5 million de dollars s'explique principalement de la façon suivante :

- une diminution nette de 2,1 millions de dollars des dépenses ministérielles suivantes, principalement attribuable au projet de construction d'un nouvel édifice pour la préservation des archives analogiques à Gatineau, ainsi qu'à la gestion et à l'entretien des édifices à vocation particulière :
  - une diminution de 1 million de dollars des dépenses liées aux services professionnels et spéciaux;
  - une diminution de 0,7 million de dollars des dépenses liées à la catégorie « autres subventions et paiements », principalement pour les paiements tenant lieu de taxes;
  - une diminution de 0,4 million de dollars des dépenses principalement liées aux services publics, fournitures et approvisionnements.
- une augmentation de 0,7 million de dollars des dépenses liées au personnel, attribuable à l'embauche de personnel pour appuyer la poursuite d'initiatives (telles que les archives privées du très honorable Stephen Harper, la préparation des collections en lien avec le projet de construction d'un nouvel édifice pour la préservation des archives analogiques à Gatineau, le partenariat entre Bibliothèque et Archives Canada, la Bibliothèque publique d'Ottawa et la ville d'Ottawa pour le projet d'une installation conjointe, ainsi que divers recours collectifs);
- une diminution nette de 0,1 million de dollars entre le premier trimestre de l'exercice 2020-2021 et le premier trimestre de l'exercice 2019-2020 attribuable à des variances non significatives au sein des autres dépenses ministérielles budgétaires de l'organisation.

### **3. Risques et incertitudes**

La section qui suit présente les principaux risques de BAC :

- Au moyen des systèmes en place, BAC risque de ne pas être en mesure d'acquérir, de gérer et de préserver de façon durable le volume exponentiel de contenu qu'il acquiert, qu'il numérise et qu'on lui transfère. Afin d'atténuer ce risque, BAC doit impérativement optimiser les systèmes, l'infrastructure, les processus et les outils qui sous-tendent ses opérations numériques. La mise à l'essai et la mise en œuvre du Système de gestion des biens numériques (SGBN) de BAC et le développement du projet de renouvellement de son système d'information archivistique permettront en partie d'atténuer les effets de ce risque, en contribuant à l'amélioration de sa capacité et de l'interopérabilité de son infrastructure numérique.
- L'accès virtuel à la collection de BAC risque de ne pas être à la hauteur des attentes des usagers actuels; en outre, BAC risque de ne pas pouvoir attirer davantage

d'usagers. Développer l'infrastructure numérique de BAC, numériser la collection, la rendre disponible et élaborer des outils numériques conviviaux s'avèrent essentiels pour faciliter l'accès à la collection. Afin d'atténuer les risques, BAC actualisera sa stratégie de prestation de services axés sur l'utilisateur. De plus, il développera une approche de gestion intégrée de ses outils et services virtuels.

- BAC risque fort de ne pas avoir la capacité suffisante pour répondre à ses obligations légales en matière d'accès aux documents d'archives des institutions fédérales et aux renseignements personnels. Les responsabilités de BAC à cet égard vont bien au-delà de celles des autres ministères, puisque BAC est le gardien de milliards de pages de documents qu'il conserve au nom de plus de 200 organismes du GC. BAC continuera de participer aux efforts du GC pour trouver des solutions pangouvernementales aux défis imposés par le modèle actuel. Cependant, en raison du volume et de la complexité croissants des demandes d'accès assujetties à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, BAC devra trouver des solutions pour s'outiller numériquement et pour être en mesure de fournir les services requis conformément aux normes de services. Le développement d'un modèle de prestation de services numériques plus efficace atténuera en partie les effets de ce risque.

#### **Pandémie de la COVID-19**

En raison de la pandémie de la COVID-19 et de l'incertitude liée à son évolution, BAC risque de ne pas pouvoir offrir certains programmes et services de manière optimale et continue. Devant cette incertitude, BAC surveille attentivement la situation et applique les directives des gouvernements fédéral et provinciaux et les conseils des autorités de la santé publique pour planifier la réouverture graduelle et sécuritaire de ses points de service en personne dans l'ensemble du pays. La priorité de BAC est d'offrir à ses visiteurs, à ses employés et à ses bénévoles un environnement sécuritaire et accueillant. Ce contexte amène d'autant plus BAC à innover et à transformer son offre de service afin de rendre la collection disponible en ligne.

#### **4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

En date du 4 mai 2020, Julie Charbonneau, CPA, CA, a été nommée directrice générale des Services financiers et de l'Approvisionnement, et adjointe à la dirigeante principale des finances.

Il n'y a pas eu d'autres changements significatifs sur le plan des activités et des programmes de l'organisation au cours du premier trimestre terminé le 30 juin 2020.

#### **Approbation des cadres supérieurs**

Original signé par :

---

Leslie Weir  
Bibliothécaire et archiviste du Canada

Bibliothèque et Archives Canada  
Gatineau (Québec), Canada  
Le 30 juillet 2020

---

Anick Ouellette, CPA, CA  
Sous-ministre adjointe, Services organisationnels  
et Dirigeante principale des finances  
Bibliothèque et Archives Canada  
Gatineau (Québec), Canada  
Le 30 juillet 2020

**Bibliothèque et Archives Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020**

**État des autorisations** *(non vérifié)*

<i>(en dollars)</i>	<b>Exercice 2020-2021</b>			<b>Exercice 2019-2020</b>		
	<b>Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 **</b>	<b>Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020</b>	<b>Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre</b>	<b>Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 *</b>	<b>Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2019</b>	<b>Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre</b>
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	103 336 627	25 044 288	25 044 288	100 121 964	26 368 938	26 368 938
Crédit 5 - Dépenses en capital	21 753 850	423 269	423 269	47 317 641	417 880	417 880
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 521 626	2 880 407	2 880 407	11 893 027	2 973 257	2 973 257
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	0	0	0	3 712	0	0
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>136 612 103</b>	<b>28 347 964</b>	<b>28 347 964</b>	<b>159 336 344</b>	<b>29 760 075</b>	<b>29 760 075</b>
<b>Autorisations non budgétaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>136 612 103</b>	<b>28 347 964</b>	<b>28 347 964</b>	<b>159 336 344</b>	<b>29 760 075</b>	<b>29 760 075</b>

\* N'incluent que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

\*\* En raison de la pandémie COVID-19 et des sessions limitées au printemps pour que le Parlement puisse étudier les crédits, le Règlement de la Chambre des communes a été modifié pour prolonger la période d'étude à l'automne. En date du 30 juin 2020, BAC a reçu 105,3 millions de dollars des crédits ci-dessus. BAC anticipe recevoir les pleins crédits pour 2020-2021 en décembre 2020.

**Bibliothèque et Archives Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020**

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)**

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2020-2021			Exercice 2019-2020		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	89 370 453	22 275 855	22 275 855	89 625 231	21 645 008	21 645 008
Transports et communications	444 974	28 790	28 790	823 798	321 453	321 453
Information	250 884	12 217	12 217	164 394	63 563	63 563
Services professionnels et spéciaux	13 580 148	1 490 036	1 490 036	46 648 692	2 532 669	2 532 669
Location	1 080 159	1 489 199	1 489 199	965 824	1 581 754	1 581 754
Services de réparation et d'entretien	949 038	32 122	32 122	5 364 568	73 095	73 095
Services publics, fournitures et approvisionnements	4 601 962	70 954	70 954	1 945 308	445 019	445 019
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	16 936 385	73 428	73 428	5,533,530	10,846	10,846
Acquisition de matériel et d'outillage	1 026 010	168	168	1 095 793	25 198	25 198
Paievements de transfert	1 500 000	1 857 360	1 857 360	1 500 000	1 361 595	1 361 595
Autres subventions et paiements	7 422 090	1 018 858	1 018 858	6 219 206	1 737 073	1 737 073
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>137 162 103</b>	<b>28 348 987</b>	<b>28 348 987</b>	<b>159 886 344</b>	<b>29 797 273</b>	<b>29 797 273</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Recettes à valoir sur le crédit	550 000	1 023	1 023	550 000	37 198	37 198
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>550 000</b>	<b>1 023</b>	<b>1 023</b>	<b>550 000</b>	<b>37 198</b>	<b>37 198</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>136 612 103</b>	<b>28 347 964</b>	<b>28 347 964</b>	<b>159 336 344</b>	<b>29 760 075</b>	<b>29 760 075</b>